

A monsieur de Saint Gelais¹.

- Je n'ay de qui moins je me doyve craindre,
Et n'ay a qui mieux je me puisse plaindre,
Qu'a toy, Merlin : n'a qui avoir refuge,
Pour de ma causé avoir un meilleur juge,
5 Ne qui de moy pour moy mieux la reçoive :
Non qu'autrement ton esprit prendre doyve
Tant de plaisir, & loisir d'escouter
Tout le discours que te pourroy' conter :
Mais l'exercicé auquel nous nous plaisons,
10 Et dont tous deux profession faisons,
Et la sciencé ou addonnez nous sommes,
Tant bien seanté aux gentilz cueurs des hommes :
Brief les certains accors spirituelz
De ce que suis, & de ce que tu es,
15 Sans regarder a autre qualité,
Prent cela de leur autorité.
Je ne veux point parler aux malveillans
Le tort & droit a rebours recueillans :
Mais bien mes vers la s'adressent & tendent,
20 De fairé apprendré a ceux qui rien n'entendent,
Ou font semblant de n'y entendre rien,
Commé je parlé a un qui l'entend bien :
Tant que l'ayant appris se diversissent,
Ou leur sotisé en haine convertissent :
25 Et si sus moy ont le cueur desormais,
A tout le moins, que je n'en puisse mais.
Les envieux ont mes labeurs repris,
Et vont disant qu'ay assez entrepris :
Mais sans avoir le mieu deu achevé,
30 J'ay laisse choir par voyé un fais levé :
Et de quitter un commencé affaire,
C'est signe clair de plus n'en pouvoir faire.
Premierement de mon plus ou mon moins,
J'en offré icy mes œuvres pour tesmoings :
35 On peut juger quelle sera l'issue,
En regardant la besongne tissue.
Mais je pourroyé alleguer pour deffaitte,
Qu'en ne rendant une charge parfaite
Que de moymesmé entreprise j'avoye,
40 Je n'ay fait tort qu'a moy par ceste voye :
- Je leur pourroy' dire, qu'en translatant
Y a grand' peiné, & de l'honneur pas tant :
(Car du profit, je suis, sans en mentir,
Jusques icy encor' a m'en sentir)
45 Le plus souvent la reglé & loy du metre
Nous rend contreintz d'ajouter ou d'omettre :
Ou en voulant suyvre fidelement
L'original, il nous prend tellement,
Qu'il faut user d'une grand' periphrase,
50 [Mot effacé] sauver du vulgaire la phrase :
Et ceux qui n'ont qu'a l'un des deux respect,
Ilz vous tiendront d'ignorance suspect.
Voila des pointz assez avantageux,
Pour refroidir un homme courageux,
55 Et le tirer de cellé intention,
Pour s'addonner a son invention.
Mais ce n'est la, que je veux recourir,
Je ne veux point deshonneur encourir
D'uné inconstancé, ou que j'aille fuyant
60 Difficulté ou labeur ennuyant :
Et si ne veux tant donner de soulas
Aux envieux, que de m'avoir veu las.
Bien veux jé avoir d'achever le loisir
Cela que j'ay entrepris pour plaisir :
65 Et en laissant mon propos reposer,
Autre repos je me veux proposer :
Car Poesié en moy n'est, Dieu mercy,
Le meilleur don, & n'est le piré aussi,
Que par faveur m'aint departi les Cieux :
70 Ilz m'ont donné chose encor' qui vaut mieux,
En quoy je puis maintz espritz de mon temps
Et du futur, faire de moy contens :
Et quand aux vers, j'en donné au temps present
L'eschantillon, erres d'entier present :
75 Bien qu'il n'y ait que la posterité
Qui le present entier ait merité :
C'est d'elle seulé avoir j'espere & pense
De mes labeurs la digne recompense :
C'est celle la qui un bienfait avoue,
80 Et sans envié, en l'avouant le loue.

¹ Guillaume Freyssinet dit à propos de cette pièce qui clôt le recueil qu'elle « semble constituer une invitation adressée au poète officiel de la cour de Henri II, à considérer Peletier comme l'un de ses pairs, à un moment où l'interrègne peut sembler offrir des occasions de voir se rouvrir les portes de la cour... On sait en effet que le crédit de Peletier était essentiellement attaché à la cour de François I^{er}, comme il le rappelle lui-même de le *Dialogue de l'Orthographe e Prononciation Française*. » (« Écriture du français et projets humanistes : Meigret, Peletier et quelques autres ». *Nouvelle Revue du Seizième siècle* : 1999, n°17-1, p. 49, note 32)

Je ne dy pas que ce temps ordinaire
N'ait maintz espritz de vouloir debonnaire,
Qui font les leurs d'honneur present jouir,
Quand on les voit des bienfaitz resjouir :
85 Sont ceux a qui ma Muse je dédie,
Qui ont pover de la faire hardie,
Plus que n'ont ceux qui veulent l'outrager,
De nompover de la décourager :
Il y en a qui ne peuvent ny veulent
90 Louer un seul, & qui de tous se deulent :
J'entens ceux la qui d'arrogance folle
Cuident voler plus hault qu'Aigle ne vole :
Lesquelz ayans tel vol comme les Pies,
La ou ilz sont ne servent que d'espies,
95 Pour les labeurs des autres agguetter,
Et par derrieré apres en cacquetter :
Ilz ne sauroient faire d'eux œuvré aucun,
Et vont blamant les œuvres de chacun :
Et la dessus tout leur renom ilz fondent :
100 Mais commé on voit qu'au chaud les neiges fondent,
Un jour viendra que ceste renommee

Avecques eux s'en ira en fumee.
Pour l'Orthographé ilz² entrent en cholere
Comme pour chose indigne qu'on tolere,
105 En alleguant l'usage pour l'abus :
Mais tout cela n'en vaut pas les tabutz³ :
Je ne me veux, commé eux, rompre la teste :
La lettre laissé, & a l'esprit m'arreste.
Mais je dy bien qu'alors la langue ment
110 Qu'elle n'accordé avec l'entendement :
Aussi l'escrit dément la voix absente,
Si cas avient qu'a elle ne consente :
Si au François les lettres s'observoyent
A proferer comme s'elles servoyent,
115 Une grand' part des motz en les sonnans
Resembleroient au Breton bretonnant.
Et pour prouver cest usage plus vain,
On trouvera a peine un escrivain,
Et les deust on amasser tous ensemble,
120 Dont l'Orthographé a uné autre ressemble.
Mais c'est assez : j'ay la mon reconfort,
Qu'un jour sera le bon droit le plus fort.

² « Ce "ils" désigne les critiques sentencieux, incapables, selon Peletier de fonder leur éphémère "renom" autrement que par un blâme vétilleux des productions d'autrui. Si l'on remarque que Guillaume des Autels n'a pas publié d'œuvre poétique avant 1548, il est très possible qu'il soit rangé au nombre de ces délicats, contempteurs de la nouvelle orthographe. » (Guillaume Freyssinet, « Écriture du français et projets humanistes : Meigret, Peletier et quelques autres ». *Nouvelle Revue du Seizième siècle* : 1999, n°17-1, p. 49, note 32)

³ tabuter : tracasser, tourmenter.